

Reprise d'étude

Vous êtes un adulte, vous souhaitez reprendre vos études ?

Vous êtes salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, vous avez interrompu vos études et vous êtes désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser vos expériences professionnelles. Vous relevez alors de la formation continue



Vous souhaitez suivre nos formations ?

Accueil

Le Cnam-Intechmer vous informe et vous conseille sur votre parcours. Renseignez-vous auprès du service formation continue du Cnam-Intechmer. Obtenez des précisions sur la procédure et des conseils pour cibler la formation en rapport avec votre projet professionnel.

Candidature

Deux procédures d'inscription sont envisageables selon vos objectifs.

1. Vous souhaitez obtenir le diplôme

2. Vous souhaitez suivre des unités d'enseignement

1. Vous souhaitez obtenir le diplôme

Vous souhaitez réaliser une reconversion professionnelle dans le domaine de l'océanographie, vous avez aucune expérience dans le milieu marin et vous souhaitez suivre un diplôme du Cnam-Intechmer sur trois ans, la procédure de candidature est la suivante :

1) Pré-inscription sur le site Parcoursup

Les pré-inscriptions sur la plateforme [Parcoursup](#) ont lieu à partir mi-janvier jusqu'à mi-mars.

En cas de problème sur Parcoursup, vous pouvez contacter le service scolarité au 02.33.88.73.33

2) Renvoyer le dossier de candidature

Finalisez votre dossier de candidature et confirmer vos voeux.

Pour valider votre candidature au Cnam-Intechmer, vous devez envoyer votre dossier de candidature avant début avril.

3) Résultats d'admission

Les résultats d'admission sont communiqués à partir de la mi-mai sur la plateforme [ParcourSup](#).

Vous avez acquis des compétences et des connaissances, dans des situations de travail liées au domaine de l'océanographie, vous souhaitez obtenir un diplôme du Cnam-Intechmer, engagez-vous dans une [démarche de VAE](#).

Vous avez acquis des compétences et des connaissances dans votre parcours de formation en rapport avec le milieu marin, vous souhaitez accéder en 2e et 3e année de formation afin d'obtenir le diplôme, engagez-vous dans une [démarche de VES](#).

! Les diplômes se déroulent tout au long de l'année universitaire en présentiel. Pour le moment, aucun cours à distance et du soir sont disponibles.

2. Vous souhaitez suivre des unités d'enseignement

Vous souhaitez développer ou actualiser vos compétences dans l'océanographie, suivez une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) proposées par le Cnam-Intechmer, la procédure de candidature est la suivante :

1) Se pré-inscrire aux UE

Demandez un dossier de recevabilité auprès du service formation continue afin de savoir si votre projet est envisageable et si vous avez les pré-requis nécessaires pour suivre les UE. Votre dossier sera étudié par une commission. Le jury étudie les dossiers et émet une décision favorable ou défavorable. Deux commissions ont lieu par an. Les commissions se déroulent à partir de la mi novembre et de la mi mars.

2) Envoyer le dossier de recevabilité

Complétez et renvoyez le dossier de recevabilité avant les dates suivantes :

La date limite de dépôt des dossiers de recevabilité est le **vendredi 8 mars 2024**

3) Résultats commission

Le dossier de recevabilité ayant un avis favorable permet au candidat de réaliser une candidature officielle et d'accéder au jury de recrutement final.

Le dossier de recevabilité ne préjuge en aucun cas de la validation qui sera prononcée par le jury en fin de parcours.

! Les UE se déroulent tout au long de l'année universitaire en présentiel. Pour le moment, aucun cours à distance et du soir sont disponibles.

Trouvez la formation adaptée à votre projet en consultant [le catalogue de formation](#)

!\ Les diplômes et UE se déroulent tout au long de l'année universitaire en présentiel. Pour le moment, aucun cours à distance et du soir sont disponibles.

Contact

Service formation continue

Félicie Véron

Tél : 02.33.88.73.33

 felicie.veron@lecnam.net